

« B », à partir duquel elle peut régler des dépenses. A-t-il fallu de l'argent à la banque pour le mettre sur le compte de la société « X » ? A-t-elle payé l'immeuble avec « ses économies » ? Non ! Il lui a suffi d'enregistrer un actif patrimonial d'un côté et sa valeur de l'autre. **Les spécialistes disent que les banques créent de la monnaie en « monétisant » – en transformant en argent – des actifs non monétaires.**

Mais à ce titre, nous direz-vous, une banque peut acheter la terre entière sans dépenser un sou ! Non ; c'est là qu'interviennent les règles prudentielles, celle du « coefficient de fonds propres et de ressources permanentes », entre autres, qui prévoit que les fonds propres d'une banque doivent représenter au moins 60 % de ses participations et de ses investissements. Cela réduit donc considérablement les possibilités. Il n'en reste pas moins qu'elles ont l'extraordinaire privilège de pouvoir financer leurs pertes et dépenses, pratiquement sans trésorerie. À l'occasion, c'est ce qui permet de masquer des situations catastrophiques, lorsque l'actif des banques repose sur un trop grand nombre de créances irrécouvrables, ce qui a été à l'origine du crack japonais ou du Crédit Lyonnais. Ainsi que le souligne André Chaigneau¹⁴ *les banques jouissent de l'exorbitant privilège de créer à partir de rien un titre de créance pour régler leurs obligations (aux*

14. André Chaigneau, *Mécanisme et politique monétaire*, aux Presses Universitaires de France.

fuites près¹⁵), et Maurice Allais¹⁶ de surenchérir : Dans son essence, la création de monnaie ex nihilo actuelle, par le système bancaire, est identique... à la création de monnaie par des faux monnayeurs. Concrètement, elle aboutit aux mêmes résultats. La seule différence est que ceux qui en profitent sont différents.

Troisième recette : les effets multiplicateurs ou « la multiplication des pains »

Vous aurez, sans doute, remarqué que lorsque vous déposez un chèque sur votre compte en banque, vous n'êtes pas immédiatement crédité. Votre banque se réserve en effet un délai pour compenser les sommes qu'elle doit aux autres banques avec ce que les autres lui doivent. En moyenne, elle

15. On appelle « fuites » la monnaie fiduciaire que les banques doivent « acheter » à la Banque centrale ou à d'autres banques, pour répondre à ce que les titulaires de comptes en banque transforment en espèces, soit en moyenne 15 %.

16. Maurice Allais : Prix Nobel de Sciences économiques en 1988 (Biographie Allais : <http://allais.maurice.free.fr/Biographie.htm>) *La crise mondiale aujourd'hui*, Ed. Clément Juglar 1999.

Bernard Maris dans son livre *Lettre ouverte aux gourous de l'économie qui nous prennent pour des imbéciles* (Albin Michel 1999), ne fait guère de cadeaux aux économistes en général. Mais il écrit (p. 136-137) : *On va chercher Allais en 1987, après le krach, on le coiffe d'un chapeau pointu de devin, et on le ressort en 1998. Il dit la même chose, de bon sens, « que les arbres ne montent pas jusqu'au ciel ». Il ne prévoit rien : il fait de remarquables comparaisons historiques, point. Il donne la même analyse limpide de la crise de 1929, mais peu importe ; ce n'est pas sa capacité d'analyse historique que l'on met en scène, mais son côté vieux sage, vaguement sorcier et un peu loufoque : museler le système bancaire, interdire aux banques de créer de la monnaie, dire que la monnaie bancaire est de la « fausse monnaie », empêcher les banques de prêter à plus long terme que leurs fonds... si les gens lisaient vraiment ce qu'à écrit Allais, ils seraient stupéfaits ! Allais n'est pas un expert, mais un grand économiste...*